

Introduction

Après la déclaration mondiale de l'UNESCO du 09/10/1998 à Paris, sur l'Enseignement Supérieur pour le XXI^e siècle : Vision et Actions. Ce compromis mondial est basé autour des responsabilités des fonctions et de missions de l'établissement universitaire il incombe à l'université la transmission du savoir sur trois axes à l'exemple de « l'enseignement, la recherche et un service à l'égard de la société ».

L'engagement, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est d'un important pacte universitaire en mai 2010, une forme d'engagement morale, comme le respect du corps et son intégrité, la modération dans l'expression des opinions, la non-discrimination, l'assistance aux personnes en cas de nécessité, la prohibition des méthodes, et des produits dopants (refus de la tricherie.....) issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à notre société,

Pour garantir sa fiabilité pédagogique et scientifique et sa légitimité l'université a dû se soumettre à de nouvelles règles de fonctionnement ; issues des missions de formation et de recherche dans un environnement socio-économique et institutionnel. L'outil de référence et de mobilisation de cette charte rappelle l'ensemble des règles morales qui guident la vie universitaire dans sa bonne marche humaine.

En ce qui concerne l'aménagement de territoire l'idée efficace ne peut se manifester nettement dans la durée que si elle est convenablement et régulièrement mise en pratique, même quand les règles juridiques et techniques précises définissant les conditions de l'aménagement s'avèrent généralement contraignantes.

Quelle est la part de l'éthique dans les problèmes d'aménagement ? Selon CHOAY : « L'aménagement de l'espace humain ressortit aux normes de la culture et de l'éthique ». L'éthique d'une communauté locale n'est-elle pas, en dernier ressort, un facteur décisif du développement régional ?

Sachant, le développement d'un pays, d'une région ou d'un quelconque territoire n'est-il pas davantage lié à l'éthique, aux valeurs, à la culture et aux modes d'organisation sociale et moins qu'on ne le croit aux facteurs physiques traditionnels, à la position géographique, à la qualité de la terre, à l'importance des infrastructures, et au capital ?

Par conséquent, c'est l'éthique collective qui doit cautionner l'impératif du développement durable et de solidarité intergénérationnelle. Maîtriser les pollutions et la préservation de l'environnement le devoir de cette action revient à la communauté. À l'éthique individuelle succède une éthique plus collective faisant acte d'ouverture sur les besoins de l'humanité. Une multitude d'actions créatives à des problèmes de toutes sortes existent dans tous les secteurs.